



Preventech Consulting est un cabinet-conseil dédié à l'amélioration des conditions de travail, organisé autour de 4 pôles :

- Sécurité au travail
- Bien-être au travail
- Ergonomie
- RPS & Management



Diagnostic santé et sécurité au travail dans l'entreprise

CONTEXTE

Le diagnostic santé et sécurité au travail permet d'évaluer l'organisation de la prévention des risques d'une entreprise en abordant 8 thèmes :

- ▶ Formation
- ▶ Conception
- ▶ Communication
- ▶ Activités
- ▶ Suivi AT-MP
- ▶ Évaluation
- ▶ RPS et QVT
- ▶ Ergonomie et TMS

OBJECTIFS

- ▶ Établir un état des lieux des pratiques en termes de prévention en Santé et Sécurité au Travail
- ▶ Identifier les écarts entre l'organisation de l'entreprise et les bonnes pratiques de prévention
- ▶ Proposer des axes d'amélioration
- ▶ À terme, améliorer les conditions de travail

MOYENS

- ▶ Intervenants : Ingénieurs HSE et ergonomes
- ▶ Outils : INRS
- ▶ Certifications / Qualifications : Habilité IPRP depuis mars 2006



- La loi n°91-1414 du 31 décembre 1991 a rendu l'EVRP obligatoire.

- Le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 porte sur la transcription des résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs dans un document unique, et sur la mise à jour régulière de celui-ci.

- Circulaire DRT N° 6 du 18 avril 2002

- Les articles L4121-1 et suivants du Code du travail obligent l'employeur à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés. Les RPS doivent donc être insérés dans l'évaluation des risques et consignés dans le Document unique.